

**Séance ordinaire du mardi 6 septembre 2022
À 20 h au bureau municipal**

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 août 2022
 4. Correspondances
 5. Adoption des comptes fournisseurs du mois d'août 2022
 6. Administration
 - 6.1 Mandat à la Firme Cliche Avocats
 - 6.2 Adoption du règlement no. 288-2022 relatif au comité consultatif d'urbanisme
 - 6.3 Adoption du règlement no. 289-2022 modifiant le règlement de construction n° 211-2008
 - 6.4 Adoption du règlement no 290-2022 Règlement modifiant le règlement sur l'émission des permis et certificats 213-2008
 - 6.5 Adoption du règlement no 291-2022 modifiant le règlement de lotissement n° 210-2008
 - 6.6 Mandat – Installation septique du bureau municipal
 - 6.7 Travaux de réfection des chemins municipaux
 - 6.8 Formation Combeq – Lecture de plans et devis
 - 6.9 Formation Combeq – Droit acquis et règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme
 7. Affaires nouvelles
-
-
-
9. Période de questions
 10. Levée de la séance